Ecole élémentaire des Iles de Mars 14 rue Mozart 38 800 Le Pont de Claix

Ce.0383136c@ac-grenoble.fr

Tél: 04 76 98 03 29

Procès-verbal du deuxième conseil d'école. Jeudi 20 février 2014.

Personnes présentes :

<u>Les enseignants:</u> Mesdames Arnaud, Cusserne, Guilly, Laurenty, Le Masson, Rousselot Monsieur Brun.

<u>Les représentants des parents d'élèves</u>: Mesdames Aline, Ben Haj Salem, Cheab, Moussaoui, Reignier, Salem, Valette.

<u>Conseiller délégué, élu de la mairie</u>: Mme Grillet Directeur de l'école élémentaire: Monsieur Gagliano

<u>Personnes excusées</u>: Mme Bourgeois (représentante des parents d'élèves)

1) Budget 2014

a) Crédit de fonctionnement

31,20 € par élève pour les fournitures scolaires et les achats de manuels

Crédits versés sur votre compte coopérative :

Crédit coopérative : 10 € par élève

Crédit direction : 112,5 € Crédit timbres : 128 € Subvention PPMS : 27 €

Un point sur les crédits donnés par la municipalité a été fait.

1 641€	sorties à dominantes culturelles (Moulins de Villancourt, amphithéâtre)
20 632€	sorties à dominantes sportives (ETAPS, ski, piscine, fête du sport)
33 548€	total des dépenses mairie pour l'élémentaire Iles de Mars en tenant compte des
	budgets classe, coop, RASED, BCD

Crédit location de cars :

160 € par classe.

b) Crédit investissement :

L'enveloppe globale sera répartie plus tard.

A budgétiser:

- Salle informatique : un projet concernant une classe mobile (malle contenant des ordinateurs portables) est en cours de réflexion.

2) Actions pédagogiques et projets des classes.

Projet arts/ géographie sur l'Europe:

Au cours de la deuxième période, les élèves de cycle 3 ont travaillé sur l'Europe. A cette occasion, ils ont peint la fresque de l'Europe sous le préau.

En musique, tous les élèves de l'école ont aussi travaillé autour de ce thème.

Le mardi 17 décembre, pour l'inauguration de cette fresque les parents ont pu assister à la chorale dirigée par M. Piraud Tony, intervenant en musique.

Les enseignants remercient M. Piraud pour son investissement et la municipalité pour avoir préparé le mur avant la réalisation de cette fresque.

Liaison maternelle, CP: les ateliers scientifiques

Des ateliers scientifiques ont été organisés au cours du mois de janvier et février. Elèves et enseignants de grande section et de CP ont pu travailler ensemble.

Projet « Le dessin d'un musée à l'autre » :

En art, les classes de CPB, CP/CE1, CE1 et CE2 travaillent sur le portrait. Pour enrichir ce travail, les élèves se sont rendus ou se rendront au musée Hébert à la Tronche pour faire découvrir aux enfants le matériel de dessin ainsi que les techniques utilisées à travers l'observation d'œuvres du XIXe siècle.

Une visite avec un guide conférencier couplée à un atelier de pratique a été programmée.

Ces visites coûtent 51 euros par classe auxquels il faut ajouter entre 100 et 180 euros pour le transport.

Une exposition sur le portrait est prévue à l'école d'ici la fin de l'année pour valoriser les travaux des élèves.

- Spectacle « Bleu » à l'Amphithéâtre de Pont-de-Claix.

Les classes de CP A, CP B, CP/CE1, de CE2 A et de CE2 B ont assisté au spectacle « Bleu » à l'Amphithéâtre de Pont-de-Claix. Les entrées ont été financées à hauteur de 4,5 € par élève par les coopératives et de 1€50 par la municipalité.

- Exposition MAD aux Moulins de Villancourt.

La classe de CM2 se rendra aux Moulins de Villancourt pour voir l'exposition Couleur MAD. L'artiste est aussi venu dans la classe pour animer un atelier et présenter son travail.

<u>- Concert de musique classique « Mozart »</u> par les musiciens du Louvre au conservatoire près de la MC2.

La classe de CE2 a pu découvrir ce répertoire de la musique classique. Les élèves ont été très sensible à cette musique. Le budget transport s'élevait à 140 €.

- <u>Lâche tes écrans</u> est un projet en collaboration avec l'intervenant de musique Tony Piraud dont le but est de sensibiliser les élèves au fait que l'on peut faire autre chose que de rester devant des écrans. La classe de CM1A a donc écrit une chanson que toute l'école va apprendre ainsi que d'autres textes (disponibles sur le site de l'école). Les enfants vont également écrire des slogans sur ce thème. L'objectif final étant de faire une batucada dans les rues de Pont de Claix le vendredi 13 juin ainsi qu'une manifestation avec les slogans des élèves. Le cortège rendra visite aux maternelles Iles de Mars et Pierre Fugain. Mme Valette propose aussi de rendre visite à la maison de retraite.

- **EPS**:

Ski nordique:

Les classes de CM1A, CM1B et CM2 se sont rendues à Autrans les trois premiers mardis de janvier, pour pratiquer le ski nordique.

Budget 3 544€ pour notre école.

D'un point de vue organisationnel, les enseignants sont déçus car peu de parents ont été disponibles (même s'ils comprennent qu'il n'est pas évident de pouvoir se libérer lorsque l'on travaille). Le taux d'encadrement était assuré (1 adulte pour 12 élèves) mais le fait d'avoir des parents supplémentaires aurait permis de mieux gérer les blessés, les vestiaires ...

Les enseignants ont également déploré cette année, le comportement de certains élèves : absentéisme important, non-respect du matériel de prêt ou des locaux et un comportement sur les pistes pas toujours exemplaire. Nous tenons à rappeler que ce projet est une volonté de la municipalité et des enseignants afin de favoriser une ouverture sportive et culturelle. Mme Grillet explique aussi que ces sorties ne sont pas une obligation inscrite dans les programmes.

3) La réforme des rythmes scolaires :

a. Les horaires

L'organisation horaire retenue sera la suivante :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis 8 h 30 11 h 45 et 13 h 45 15 h 45
- Les mercredis 8 h 30 11 h 30

b. Les activités périscolaires

Les familles pourront choisir parmi les formules suivantes :

• De 15 h 45 à 16 h 30 Eurêka temps libre de l'enfant

Les enfants seront accueillis par les animateurs du périscolaire en attendant la reprise de ceuxci par leurs parents. Aucun départ échelonné ne sera accepté pendant ce temps.

• De 15 h 45 à 17 h 30 temps d'ateliers Eurêka Initiation

L'enfant suivra un parcours culturel tout au long de l'année. Ces ateliers seront animés par les associations pontoises ou extérieures ou par le personnel municipal.

2 parcours seront proposés chaque jour : un pour les 6-8 ans et un autre pour 9-11 ans. Les élèves ne pourront s'inscrire qu'à un seul parcours dans la semaine et devront s'engager sur toute l'année. 5 activités seront proposées : 3 à dominante sportive et 2 à dominante culturelle et scientifique.

• De 16 h 30 à 18 h 00 Eurêka accueils collectifs de loisirs

Ce temps d'activité sera proposé par les équipes d'animation du périscolaire. Un programme d'activité sera réalisé chaque semaine.

Les parents pourront récupérer leurs enfants de 17 h 30 à 18 h.

• De 7h30 à 8h30 Eurêka Matin

c. Le partage des locaux

Le périscolaire aura besoin de 8 à 10 salles pour accueillir les enfants.

Sur l'école, 10 salles sont disponibles

Monsieur COHARD demande de pouvoir accéder à une ou deux salles de classe pour pouvoir bénéficier du vidéoprojecteur.

Dans la mesure du possible, pour éviter les confusions entre le scolaire et le périscolaire il serait préférable de ne pas utiliser les salles de classe. La classe doit rester pour l'élève le lieu de travail

De plus, les enseignants s'interrogent sur le respect du matériel.

Dans les classes, le matériel des élèves et les préparations des enseignants sont librement accessibles.

Les parents et Mme Grillet rejoignent la position de l'équipe enseignante.

d) Les activités pédagogiques complémentaires (APC)

Sous réserve de la validation de l'avenant au projet d'école par Madame l'Inspectrice, l'équipe enseignante s'est positionnée sur la proposition suivante :

Les APC auraient lieu une fois par semaine le lundi ou le mardi de 15h45 à 17h15 (Changement du jour à chaque période pour que tous les enseignants y compris ceux qui travaillent à temps partiel puissent faire leurs heures règlementaires de service.)

Un premier temps serait consacré à aider les élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ou les aider dans leur travail personnel.

Un deuxième temps serait à dominante culturelle. Des ateliers seraient organisés (jeux coopératifs, lecture d'albums).

4) Date du dernier conseil d'école : le mardi 17 juin 2014 et se terminera par un moment convivial.

La séance est levée à 19h50

La secrétaire de séance Mme Amandine LE MASSON Enseignante Le président de séance M. Romain GAGLIANO Directeur d'école